Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA SARTHE

Le Mans, le 30 novembre 2015

Préfecture
Direction du Cabinet
Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles
Dossier suivi par
Jean Paul TURQUOIS
Tél. 02 43 39 71 75

La Préfète de la Sarthe

A

Mesdames et Messieurs les maires du département
de la Sarthe

Objet : Vigilance renforcée dans les stades et les salles de spectacle

L'attentat terroriste du 13 novembre dernier au Bataclan montre que les enceintes sportives et de spectacle peuvent représenter une cible potentielle du fait de la concentration du public.

Si la vie doit reprendre pleinement, il est primordial d'être vigilant pour faire face à cette menace immédiate.

je vous demande de rappeler aux exploitants des stades et des salles de spectacle les nécessités suivantes :

- Renforcer les inspections visuelles des bagages à main et des sacs par des vigiles et agents de sécurité privée, et avec le consentement des propriétaires à leur fouille. Les personnes refusant cette inspection se verront refuser l'entrée des établissements. Afin de ne pas ralentir les opérations de contrôle, les exploitants inciteront le public à ne pas venir avec des sacs et des bagages qui pourraient de surcroît dissimuler des objets dangereux;
- Fluidifier les entrées en incitant le public à anticiper son arrivée et en ne laissant pas des points de fixation se créer aux abords des enceintes.

La Préfète,

Corinne ORZECHOWSKI